



Procès-verbal | 27 septembre 2022
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
Mme Marie-Ève Giroux
Mme Sophie Benoit-Bjornson
Mme Julie Simard-Mercier
Mme Alexie Lalonde-Steedman
M. Jean-François Chiasson
Mme Suzette Bernard

Personnel : Mme Caroline Savard
Mme Sophie Ladouceur
Mme Myrto Mailloux
Mme Anik Madore
Mme Julie Tassé
Mme Brigitte Beaudry
M. Sylvain Leduc

Direction : Mme Mylène Mercier

Absent : Mme Yuko Mitrovic
Mme Mathilde Dornier

ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

Mme Mylène Mercier souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte. Les membres se présentent à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre débute à 19 h. Il y a deux ajouts de point 6.1 élections des membres et 7.3 Enregistrement d'une chanson. Mme Lalonde-Steedman propose et appuyée par Mme Mailloux d'adopter l'ordre du jour.

3. Question du public

Aucun membre du public



Procès-verbal | 27 septembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

4. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2022 et suivis

Mme Godbout propose et appuyée par M. Chiasson d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2022.

Mme Giroux demande si les frais de 5 \$ facultatifs que nous avons voté au dernier CE seront ajoutés à l'état de compte. Mme Mercier explique que ceci sera fait sous peu. Les parents qui ne souhaitent pas cotiser pourront contacter Rivka pour faire annuler les frais. M. Chiasson propose un autre frais de 37 \$ pour les parents qui voudraient parrainer des enfants. Mme Mercier va discuter avec l'agente de bureau pour voir comment ceci pourrait être facturé.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points d'information

6.1 Élection d'une présidente, vice-présidente, secrétaire et trésorier

Mme Godbout se propose comme présidente ; elle est élue à l'unanimité.

Mme Bertrand se propose comme vice-présente ; elle est élue à l'unanimité.

Mme Godbout propose Mme Ladouceur comme secrétaire ; elle est élue à l'unanimité.

Mme Mercier se propose comme trésorière du budget du CE ; tous les membres sont d'accord.

Mme Mercier va envoyer les règles de régie interne par courriel et ceux-ci seront approuvées au prochain CE du mois de novembre.

6.2 Calendrier des rencontres du CE

Mme Mercier présente une proposition de calendrier. Mme Bertrand demande si nous pouvons reporter la rencontre du 25 avril au 18 avril ; tous les membres acceptent.

Mme Benoit-Bjornson propose et appuyée par Mme Giroux, d'adopter le calendrier des rencontres du CE 2022-2023.



Procès-verbal | 27 septembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

6.3 Choix du photographe 2023-2024

Mme Mercier propose de reprendre Photomania pour 2023-2024. Les dates seraient les 19 et 20 septembre 2023. Les prix des autres compagnies de photographie ayant été comparés dans les dernières années ainsi que le service offert, il est clair pour elle que Photomania est la meilleure option.

Mme Lalonde-Steedman propose et appuyée par Mme Godbout de reprendre Photomania pour 2023-2024.

6.4 Campagne de financement pizza

Mme Mercier propose que l'argent amassé pour la pizza de l'immeuble St-Médard soit destiné aux activités des finissants. Pour les autres immeubles, les sommes amassées iraient pour l'aménagement de la cour d'école et aux activités de masse.

M. Chiasson propose et appuyé par Mme Savard d'adopter la répartition proposée pour la campagne de financement pizza.

6.5 Activités sportives parascolaires

M. Leduc présente les activités et les frais qui seront facturés aux parents.

Mme Lalonde-Steedman propose et appuyée par M. Chiasson d'approuver les frais liés aux activités sportives parascolaires.

6.6 Cadre pour l'utilisation des écrans à des fins ludiques

Mme Benoit-Bjornson explique que sur l'heure du dîner, il aurait des vidéos de type bandes-dessinées qui seraient présentés à certains groupes d'élèves. Mme Mercier explique que les surveillantes d'élèves et les éducatrices du service de garde ont été rencontrées pour leur expliquer qu'aucun écran n'est accepté durant l'heure du dîner, à l'École des Rapides-Deschênes. Mme Benoit-Bjornson propose qu'une liste de projections acceptables qui soit remise au personnel. Mme Ladouceur demande aux parents de nous contacter le plus tôt possible lorsqu'un enfant leur mentionne qu'il a regardé un vidéo durant l'heure du dîner. Cela ne devrait pas se produire ; les consignes sont claires.



Procès-verbal | 27 septembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

6.7 Journal étudiant

Mme Benoit-Bjornson propose de s'occuper d'un journal étudiant avec les élèves. Mme Mercier suggère d'en parler lors du prochain conseil des enseignants. Ceci pourrait être offert dans une activité parascolaire.

6.8 Suivi des travaux

Mme Madore explique l'évolution des travaux à l'immeuble Arc-en-ciel. La réfection des planchers étant terminée, les enseignants du préscolaire ont réintégré leur classe. Les travaux devraient être complétés d'ici la mi-octobre.

Mme Mercier explique la nature et l'évolution des travaux sur la façade de l'immeuble Notre-Dame. La façade doit être solidifiée, avant l'installation des nouvelles fenêtres et la pose de la nouvelle brique. Les travaux devraient être terminés à la fin novembre. Deux locaux à Arc-en-ciel sont aménagés pour que les enseignants de Notre-Dame puissent avoir des locaux avec des fenêtres et de l'aération. Le bureau de Mme Ladouceur sera près d'ici une semaine. À l'immeuble St-Médard, les travaux sont terminés. Il reste des casiers à installer et un comptoir dans le salon du personnel.

D'ici la fin de l'année, les sorties d'eau seront refaites à neuf. De plus, des filtres seront installés sur les buvettes.

6.9 Fondation | projets

Aucun projet n'est discuté aujourd'hui.

6.10 Sécurité aux abords de l'école

Mme Mercier explique que la circulation va mieux, M. Leduc confirme que les élèves traversent au bon droit, en général, soit à la traverse piétonnière. Elle explique au conseil que le nouveau policier éducateur est venu observer la circulation sur les rues Carteret et Calvados. Il n'a pas observé d'excès de vitesse des autobus ou des autres véhicules, en fin de journée. Il recommande de faire des plaintes via le 311, à la Ville de Gatineau, pour toute préoccupation en lien avec la sécurité.

6.11 Aménagement de la cour d'école



Procès-verbal | 27 septembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Le sondage a été envoyé, nous avons 10 personnes intéressées pour faire partie du comité de revitalisation de la cour de l'école. Une première rencontre se tiendra bientôt.

6.12 Projet éducatif

D'ici le mois de décembre, les nouvelles valeurs, ainsi que la mission et vision de l'école pour les quatre prochaines années devraient être déterminées. Les équipes collaboratives d'enseignants discuteront des objectifs à fixer en lien avec les résultats des élèves. Madame Mercier tiendra le CÉ bien informé des avancements des travaux.

7. Points d'information

7.1 Cross-country

Le cross-country aura lieu le lundi 3 octobre à Papineauville. Nous allons faire un cross-country-école le vendredi 7 octobre.

7.2 Conseil des élèves

Mme Mercier mentionne qu'il y aura un conseil des élèves à l'école cette année. Il y aura des élections par classe sous peu, pour ensuite élire des conseillers pour chaque niveau de la 4^e à la 6^e année.

7.3 Enregistrement d'une chanson – chorale des élèves

Mme Savard explique le projet ; les élèves ont composé une chanson l'an dernier. Celle-ci sera enregistrée, le 28 octobre prochain. Les élèves iront au Conservatoire en autobus.

8. Rapports

8.1 Présidente

Aucun rapport

8.2 Directrice

Madame Mercier explique aux membres la nouvelle organisation des journées pour faciliter le travail collaboratif entre les enseignants. Malgré les travaux en cours à l'école, la rentrée des élèves s'est somme toute bien déroulée, grâce à toute l'équipe-école.



Procès-verbal | 27 septembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

8.3 Délégué aux comités parents

Mme Bertrand nous résume l'invitation pour la rencontre du 4 octobre.

8.4 OPP

Il y aura une rencontre jeudi de cette semaine.

8.5 Enseignants

Mme Savard mentionne que vendredi ce sera la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Nous invitons les élèves à se vêtir d'orange. Une chanson sera chantée dans la cour d'école, dans le cadre des Journées de la culture.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.7 Responsable du service de garde

Aucun message

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Aucune candidature pour le moment

9 Varia

10 Levée de la réunion

Mme Lalonde-Steedman propose la levée de la séance à 21 h 10.